

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## AMENDEMENT

N° 3645

présenté par  
Mme Thomin

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 19, insérer l'alinéa suivant ;

« 16° La lutte contre la financiarisation des terres agricoles. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inscrire la lutte contre la financiarisation des terres agricoles comme objectif de la souveraineté agricole de la France.

La spéculation sur les terres agricoles est un obstacle majeur à l'installation de nouveaux agriculteurs et fait peser un fort risque sur le modèle agricole français.